

COVID-19
Bilan sur l'île de Montréal et le reste du Québec

Par Jean Archambault, Madeleine Bouchard
Johanne Caouette-Doucet et Jean-Pierre Beaumont

Comité de travail sur l'hébergement des personnes âgées
AQRP Montréal



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

12 août 2024

COVID-19 Troublants constats

La COVID-19 continue de faire des ravages dans la population québécoise. Il est peut-être temps de regarder sérieusement l'évolution de cette pandémie chez nous. Le gouvernement Legault a utilisé toute son autorité et sa popularité pour imposer à la population québécoise, des mesures parmi les plus sévères de la planète pour arrêter la propagation du virus, chez les aînés* et les personnes vulnérables en particulier.

Si dans un premier temps, toute l'information était disponible, on ne peut pas en dire autant par la suite. Mars 2022, prétextant une fatigue au sein de la population, l'information se fait plus discrète. Les statistiques sur les décès pour les différentes régions du Québec ne sont plus publiées que partiellement laissant croire que tout va pour le mieux. Le politique remplace la science. Le Dr Luc Boileau, directeur national de santé publique et surtout sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ), sous la gouverne du ministre Christian Dubé, ne s'oppose aucunement à cette gestion opaque et participe à mettre un voile sur les nouvelles fluctuations 2022 et 2023, que nous retrouvons dans l'évolution de ce virus.

Dans ce court texte, nous allons nous pencher sur trois constats inquiétants que le gouvernement Legault a laissé glisser sous le tapis.

De 2020 à 2023 Évolution de la mortalité due à la COVID-19
 Croissance des morts à domicile
 Stagnation de l'espérance de vie

Rappelons qu'au 31 décembre 2023, 97,0 % des décès dus à la COVID-19 concernent des personnes âgées de 60 ans et plus — en fait, 89,9 % sont des aînés de 70 ans et plus. Ce taux représente 18 855 aînés sur les 19 438 personnes décédées¹. Cette simple statistique peut expliquer un sentiment d'indifférence que nous percevons dans la population et surtout au sein du gouvernement Legault. Parce que nous ne parlons plus de ces morts, ils n'existent plus.

* Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Au 31 décembre 2022, le nombre de décès a augmenté, par rapport à 2021, de façon spectaculaire, atteignant une croissance de + 77,2 %. Au 31 décembre 2023, l'écart entre 2022 et 2023 redevient négatif, mais l'année 2023 (censée être une année post-COVID-19, comme celle de 2022) représente 9,6 % de tous les décès de la pandémie. À la fin de décembre 2023, le taux sera d'au moins 11 %. (voir Tableau 1)

TABLEAU 1

Le nombre annuel de décès dû à la COVID-19 au Québec entre 2020 et le 31-12-2023 et la proportion annuelle des décès.

Années de la pandémie 25 févr. 2020 au 18 novembre 2023	Nombre de décès	Écart entre les années %	Pourcentage des décès par année
25 février 2020 au 31 décembre 2021	7 883		41,6 %
1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	3 340	- 57,6 %	17,2 %
1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022	5 917	+ 77,2 %	30,4 %
1 ^{er} janvier 2023 au 31-12-2023	2 298	- 61,2 %	11,8 %
Total	19 438		100,0 %

Après l'année 2020, l'année 2022 est au second rang. L'année 2022 marque un rebondissement des décès de la Covid 19 que le gouvernement a ignoré. Cette augmentation en 2022 (+77,2) par rapport à 2021, touche-t-elle de façon égale tout le territoire du Québec ? Pour le savoir, nous avons scruté l'évolution de la mortalité sur l'île de Montréal et celle observée dans le reste du Québec (RDQ).

1. L'évolution de la mortalité due à la COVID-19 est traversée, surtout en 2022 et 2023, par une double dynamique diamétralement opposée selon les territoires du Québec.

En divisant le territoire du Québec en deux entités distinctes : l'île de Montréal et le RDQ, nous sommes à même de constater que la dynamique de départ en 2020 s'est radicalement transformée. À ce moment-là, la pandémie sur l'île de Montréal avait atteint des sommets inégalés — presque deux fois plus de décès (46,6 %) en regard de sa population qui représente seulement 24,2 % de celle du Québec.

Le tableau 11 (ci-dessous) nous démontre qu'entre 2021 et 2023, le déroulement de la Covid 19 au Québec connaît deux dynamiques opposées : sur l'île de Montréal, une baisse du taux de mortalité en 2021 et 2022 : 30,6 % et 17,4 % et une stabilisation en 2023 : 18,7 % des décès, alors que le RDQ subit, en 2022, une croissance phénoménale des décès et une augmentation du taux de mortalité dans le RDQ en 2021 et 2022 : 69,4 %, et 82,6 % et une stabilisation en 2023 : 81,7 %. En 2022, les décès sur l'île de Montréal ne représentent plus que 17,4 % alors que les décès dans le RDQ atteignent une proportion de 82,6 %. En outre, toujours en 2022, dans le RDQ, 4 890 personnes sont décédées alors que le nombre de décès, en 2020 était de 4 211, soit une croissance par rapport à 2020, de 16,1 % et par rapport à 2021, une augmentation de 111,0 %.

Par contre en 2022, le déclin de la mortalité sur l'île de Montréal par rapport à 2021 devient un phénomène fondamental au moment où la croissance de la mortalité va dépasser le sommet de 2020 dans le RDQ.

Au 31 décembre 2022, nous faisons face à cette situation inimaginable : dans le RDQ, nous assistons à une augmentation effarante de +111,0 %, des décès en 2022 par rapport à 2021. De plus, cela survient au moment où nous constatons un fait remarquable sur l'île de Montréal, la stabilisation des décès survenus en 2022 par rapport à ceux de 2021, soit + 0,5 %. L'écart entre l'île et le RDQ est de 110,5 % !

TABLEAU 11

L'évolution des décès dus à la COVID-19 et du taux de mortalité annuelle entre 2020 et 2023, sur l'île de Montréal et le Reste du Québec (RDQ)

Pandémie, 25 févr. 2020 au 31 déc. 2022	Île de Montréal	%	Reste du Québec	%	Total Québec	%
25 février 2020 au 31 déc. 2020	3 672 59,7	46,6	4 211 31,7	53,4	7 883 40,6	100,0
2021 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2021	1 022 16,6	30,6	2 318 17,4	69,4	3 340 17,2	100,0
2022 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2022	1 027 16,7	17,4 +0,5	4 890 36,8	82,6 +111,0	5 917 30,4	100,0
2023 1 ^{er} janvier au 31 déc. 2023	429 7,0	18,7	1 869 14,1	81,3	2 298 11,8	
Total	6 150 100,0	31,6	13 288 100,0	68,4	19 438 100,0	100,0

Mais il faut aller voir des régions du Québec pour constater comment cette croissance de la mortalité se concrétise dans certaines régions ; nous démasquons alors des situations qui frisent l'absurdité due à cette politique sanitaire que certains ont surnommée l'hospitalo-centrisme. Nous allons en révéler quatre parmi les plus incongrues.

Dans la région de la Mauricie-Centre du Québec (2021 : 523 467 habitants), nous constatons, en 2022, que la croissance de la mortalité causée par la

COVID-19 est de +184,9 % par rapport à 2021 et plus aberrant encore, sur les l'ensemble des décès en 2022, 99,0 % sont survenus à domicile. La COVID-19 continue à faire des ravages dans la population québécoise sous le regard de la Direction de la Santé publique et du gouvernement Legault. Qui s'est intéressé à cette anomalie complètement insensée et en a averti la population ?

Dans la région de la Montérégie (2022 ; 1 460 997 habitants), nous observons, en 2022, que la croissance de la mortalité causée par la COVID-19, par rapport à 2021, atteint + 189,5 % et que le taux de mortalité à domicile se situe à 69,8 % de la totalité des décès en 2022. Qui à la Direction de la Santé publique et au gouvernement Legault s'est intéressé à ce phénomène et en a fait part à la population ?

Dans la région des Laurentides (2022 : 647 179 habitants), nous remarquons en 2022 que le taux de mortalité dû à la COVID-19 grimpe à +226,1 % par rapport à 2021 et que le taux de mortalité à domicile dans l'ensemble des décès en 2022 est de 58,8 %. Qui à la Direction de la Santé publique et au gouvernement Legault a prévenu la population de cette croissance exponentielle de la mortalité liée à la COVID-19 ?

Finalement dans une région plus éloignée, le Bas-Saint-Laurent (199 197 : habitants), nous constatons qu'en 2022, le taux de mortalité dû à la COVID-19 a triplé par rapport à 2021 (+484,6 %) ; en outre, sur les 189 décès en 2022, 87,3 % sont survenus à domicile (165 morts). Qui à la Direction de la Santé publique et au gouvernement Legault a prévenu la population de cette croissance exponentielle de la mortalité liée à la COVID-19 et du taux élevé des morts à domicile ?

Comment expliquer que le D^r Horacio Arruda, l'ex-directeur de la santé publique du Québec, remplacé en mars 2022 par le Dr Luc Boileau et les dirigeants de l'INSPQ n'ont pas su mettre à niveau toutes les régions du Québec ? À partir de l'expérience de la région de Montréal qui avait su tirer des leçons de la première vague de la pandémie en 2020, il fallait mettre les connaissances acquises en commun pour éviter une autre tempête qui se produira en 2022 dans plusieurs régions du Québec.

La Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSPM) était beaucoup mieux préparée et les correctifs auraient dû être appliqués de façon rigoureuse dans les autres régions. Il y a une masse critique de connaissances qui n'a pas été redonnée au RDQ. Les régions seraient-elles des îlots

impermeables à l'échange des savoirs ? Les deux directeurs de la santé publique du Québec ont fait preuve d'un manque de leadership, en 2021 et 2022 pour mettre en place un plan stratégique efficace pour toutes les régions. C'est sûrement une explication plausible pour expliquer les écarts inconcevables entre les décès sur l'île de Montréal (+ 0,5 en 2022 par rapport à 2021) et ceux du RDQ (+110,5 %). Encore là, le gouvernement Legault n'a pas enquêté sur cette marge inadmissible, deux ans après le premier décès de la COVID-19. On peut croire qu'il préférerait le silence et ses partenaires en santé publique ont participé à cette omerta.

Mais, nous ne sommes pas au bout de cette gestion obscure. En comparaison avec un pays comme la France, à la fin de novembre 2022, 84 % des décès dus à la COVID-19 sont survenus dans les centres hospitaliers, alors que la très grande majorité des décès de la COVID-19 sont advenus au Québec dans les CHSLD et à domicile ! En outre, selon un rapport de recherche demandée par la Commissaire à la santé et au bien-être social, madame Castonguay, le Québec a eu le ratio hospitalisation-décès le moins élevé, soit 1,3 dans le monde occidental, suivi par la Belgique avec un ratio de 2,2 ; la France avait un ratio de 3,4 et l'Espagne, un ratio de 4,5.²

Avant de déclarer que la pandémie est terminée, en 2022, le Conseil des ministres du Québec aurait dû faire une étude sociosanitaire détaillée et sérieuse pour expliquer aux Québécois que la pandémie se poursuivait de façon très marquée et toujours aussi mortelle dans certaines régions du Québec. Il se devait de poser des hypothèses de travail pour comprendre les causes profondes à l'origine de cette double dynamique : en 2022, une augmentation très marquée de décès dans plusieurs régions du Québec couplée avec une très légère hausse des décès sur l'île de Montréal.

En outre, d'autres phénomènes nous interpellent : la croissance très élevée des morts à domicile — et cela dans tout le Québec — ainsi que la baisse, en 2020 et 2022, de l'espérance de vie de la population. Le gouvernement Legault s'est fermé les yeux ; il répondait, selon ses dires, aux vœux de la population qui était fatiguée de cette pandémie et qu'il fallait passer à autre chose ! Le directeur Boileau n'a pas dit un mot ; quant à l'INSPQ, elle a joué avec les statistiques pour cacher ce fiasco. Dès 2022, cet organisme ne cumule plus les éclosions dans un établissement comme un CHSLD ; lorsque l'éclosion se termine, on oublie les décès de cette éclosion et on recommence à zéro. Dans un CHSLD, il pourra y avoir eu cinq éclosions et vingt morts. Dans son bilan

hebdomadaire, si la contagion est disparue ; les morts aussi s'évanouissent dans le vide. Et on recommence à zéro.

2. La croissance très élevée des morts à domicile dans tout le Québec et sur l'île de Montréal.

Un des indicateurs les plus importants concerne la croissance graduelle des morts à domicile, tant sur l'île de Montréal que dans le RDQ. Ce phénomène de décès à domicile est une constante que nous retrouvons dès les premiers mois de la pandémie et qui s'aggrave pendant les années suivantes. Selon le tableau 111, nous constatons que cette situation prend de l'ampleur partout et reste peu étudiée. À plusieurs reprises, des associations d'aînés et des chercheurs ont demandé au gouvernement Legault d'amorcer une recherche sérieuse sur ce fait et l'on attend encore une réponse à ce pressant appel. Ce phénomène, qui nous apparaît comme l'angle mort des analyses sur la pandémie, a été ignoré par le gouvernement et les médias.

Il s'agit pourtant d'un indice probant que les soins et services à domicile restent le parent pauvre de notre système de santé et services sociaux et cela, encore plus pendant la pandémie. Dans quelles conditions sociosanitaires ces aînés à domicile sont-ils morts ? Ces milliers d'aînés étaient-ils pour la plupart des personnes isolées, ne recevant aucune aide sanitaire et sociale ? Des personnes qui ne pouvaient pas se rendre dans un centre hospitalier ? D'autres individus ont-ils choisi de rester à la maison, se croyant plus en sécurité ? Ont-ils choisi librement de ne pas faire appel aux services de santé, acceptant ainsi leur sort ?

On ne peut répondre adéquatement à ces questions que par une véritable recherche scientifique (échantillon aléatoire à partir du registre des décès) sur les conditions sociosanitaires dans lesquelles vivaient les personnes décédées. Sur ce point, le gouvernement Legault n'a fait aucune enquête, de peur de démontrer les immenses failles d'une politique de soutien des aînés par des soins et des services à domicile inadéquats ! En analysant le tableau 111³, il devient évident que le phénomène des morts à domicile est là pour de bon, puisqu'il s'amplifie chaque année, atteignant 61,4 % sur l'île de Montréal en 2022, et 63,3 % dans le RDQ. En 2022, pour l'ensemble du Québec, 3 715 décès ont eu lieu à la maison sur un total de 5 895 décès, soit 63,0 %. Le domicile est devenu le milieu prévalent des décès de la COVID-19.

TABLEAU 111

L'évolution des décès à domicile par rapport aux autres milieux selon les années et les territoires du Québec (2020-2022)

Années de la pandémie	Île de Montréal	%	Reste du Québec	%	Total Québec	%
25 février 2020 au 31 décembre 2020 %	466 sur 3 934 11,8	34,9	870 sur 4 570 19,1	65,1	1 336 sur 8 504 15,7	100,0
1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 %	556 sur 947 58,7	34,0	1 079 sur 2 350 45,9	66,0	1 635 sur 3 297 49,6	100,0
1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 %	561 sur 914 61,4	15,1	3 154 sur 4 981 63,3	84,9	3 715 sur 5 895 63,0	100,0
Total des décès à dom. %	1 583 27,3	23,7	5 103 42,9	76,3	6 686 37,8	100,0
Total	5 795	32,7	11 901	67,3	17 696	

Lecture horizontale : en 2022, sur les 3 715 décès à domicile, 84,9 % (3 154) proviennent du RDQ, seulement 15,1 % sont survenus sur l'île de Montréal. Lecture verticale : de 2020 à 2022, la proportion des décès à domicile par rapport à l'ensemble des décès atteint 27,3 % sur l'Île de Montréal et 42,9 % dans le RDQ, alors que celle-ci, en 2020, elle était respectivement de 11,8 % et 19,1 %

La première ministre Élisabeth Borne (France) affirmait aux médias, à la fin de novembre 2022 que « (...) L'épidémie n'a pas disparu, le virus tue encore et frappe encore ». ⁴ Au contraire, le gouvernement Legault ne mentionne jamais le nombre de morts et l'augmentation incroyable de décès dans le RDQ. Il n'évoque jamais le nombre de morts à domicile (au-dessus de 6 600 décès) ni des études sur la COVID-19 longue. Rien. De plus, l'INSPQ décide au début de 2023 que les statistiques concernant les milieux où l'aîné meurt ne sont plus importantes. Depuis le début de la pandémie, cette donnée qui était révélée à chaque bilan hebdomadaire est retirée sans aucun préavis. L'INSPQ se plie au gouvernement Legault qui ne veut pas que la population sache que la majorité des aînés meurent à la maison, souvent seuls et sans soutien à domicile.

3 La stagnation depuis trois ans de l'espérance de vie.

Il faut attendre au mois de mai 2023 pour que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) annonce une nouvelle baisse de l'espérance de vie en 2022.

L'ISQ confirme que 2022 (comme 2020) a été une année marquée par une baisse historique de l'espérance de vie. Le gouvernement Legault n'émet aucun commentaire sur cette catastrophe. Bienvenue à la transparence pour un gouvernement qui se dit franc et performant. Dans son rapport intitulé « Bilan démographique du Québec-Édition 2023 » publié en mai 2023, nous pouvons lire les conclusions suivantes :

La hausse notable du nombre de décès au Québec en 2022 s'est traduite par une baisse de l'espérance de vie. Après être revenue à son niveau d'avant pandémie en 2021, l'espérance de vie à la naissance, hommes et femmes réunis, s'établit à 82,3 ans en 2022, comparativement à 83,0 ans en 2021. Cela correspond à une baisse de 0,8 an (ou 9,0 mois). Chez les hommes, elle est de 80,5 ans en 2022, contre 81,1 ans en 2021 et chez les femmes, elle est de 84,1 ans, contre 84,9 ans (figure 3.2). Cela

représente des réductions de 0,6 an (ou 8 mois) chez les hommes et de 0,8 an (ou 10 mois) chez les femmes. Ces pertes ramènent l'espérance de vie de la population québécoise au niveau de 2020, qui représentait lui-même un retour au niveau de 2015 ou 2016.⁵

L'année 2020, c'était l'horreur dans des centaines de CHSLD et plusieurs régions du Québec étaient mises sur pause. En 2022, avec un peu moins de 6 000 décès, le gouvernement et l'INSPQ n'en soufflent mot.

Conclusion

Ce résumé des données sur l'évolution de la COVID-19 illustre de nouveaux phénomènes. Une élection provinciale a eu lieu en octobre 2022 et la CAQ a été reportée au pouvoir, en clamant haut et fort le bilan positif de sa bonne gestion de la COVID-19. Nous avons révélé des faits troublants sur l'évolution de la mortalité, surtout en 2022. Oui, ce sont les aînés qui paient le gros prix de cette indifférence. Serait-on sur le point d'accepter que l'absence de règles ait un coût social (décès, COVID-19 longue, etc.) et qu'il faille l'accepter ? Qui est au courant que la croissance du nombre de décès dus à la COVID-19 par rapport à 2021 est de +111,0 % en 2022 dans le RDQ ?

Dans un bilan de presque trois ans de COVID-19, le chroniqueur français Stéphane Foucart résume très bien notre pensée. Il écrit dans le journal *Le Monde* du 23 octobre 2022 :

Mourir de la COVID-19, c'est aussi mourir de l'alimentation industrielle ultra-transformée, souvent la plus accessible, qui favorise le diabète et l'obésité ; c'est aussi mourir d'une variété de pollutions qui dégradent la réponse immunitaire et augmentent de manière parfois spectaculaire la virulence de la maladie ; c'est aussi mourir du dysfonctionnement des systèmes de santé, de l'isolement dû à la dépendance aux opioïdes, ou encore de la dispersion massive de fausses informations de celles qui détournent du masque ou du vaccin. Mourir du COVID-19, en somme, c'est mourir d'un virus autant que d'un monde abîmé⁶.

Ce commentaire éloquent s'applique aussi à la situation du Québec. Oui, nous vivons dans un Québec abîmé dans lequel le gouvernement exige que le peuple soit responsable de sa protection sans lui donner le réel contexte avec des chiffres qui feraient réfléchir.

¹ Ces statistiques sont tirées de la base des données de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

² Nguyen, Dinh, Goulden, Robert et Zhan, Sophie, Rapport épidémiologique en soutien aux travaux de la Commissaire à la santé et au bien-être du Québec sur l'évaluation de la performance des soins et des services dans les milieux de vie pour aînés lors de la première vague de la COVID-19, Québec, 2022, p.14

³ Dans le cas des morts à domicile, nous nous en tenons aux données émises par l'INSPQ au début de 2023. Les changements faits au cours de 2023 par l'INSPQ ne nous permettent pas de connaître l'état de la situation des décès à domicile. En effet, l'INSPQ a cessé de publier les statistiques sur les morts à domicile à partir de mars 2023. Nous conservons plutôt les statistiques émises au 31 décembre 2022 et ce choix respecte les tendances actuelles puisque nous estimons que la proportion des morts à domicile reste à peu près la même, sinon plus élevée en 2023.

⁴ <https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/12/13/COVID-19-la-france-a-franchi-le-seuil-des-160-000-morts-depuis-le-debut-de-l-epidemie>

⁵ Institut de la statistique du Québec, Bilan démographique du Québec-Édition 2023, Québec, 2023, p.48

⁶ Foucart, Stéphane, « Mourir du COVID-19, c'est mourir d'un virus autant que d'un monde abîmé », *Le Monde*, 23 octobre 2022.